



TEXTES OFFICIELS

INSTANCES PARITAIRES

Seuil d'agents et Comités Sociaux Territoriaux

Question écrite Sénat n° 07676 - JO 28/09/2023

RÉMUNÉRATION

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la Fonction Publique Territoriale

RÉFÉRENCES

Senat.fr

J.O. du 1^{er} novembre 2023

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la
Martinique

Maison des collectivités territoriales, Zac Etang Z'abricots BP 1169 – 97249 Fort-de-
France Cedex

Service AIDE JURIDIQUE

Tel : 0596 70 08 86 – Fax : 0596 70 64 32

www.cdg-martinique.fr

